



CTPC du 6 juin 2007

Point 2

Bilan d'exécution du budget 2006 : Rapport de gestion

Le budget 2006 de l'ONF était voté en léger excédent (à 1 M€ pour 620 M€ de produits) par le Conseil d'administration du 1^{er} décembre 2005. Il a été modifié par une résolution du Conseil d'administration du 30 novembre 2006, pour intégrer les immobilisations de travaux forestiers et les dotations envisagées aux provisions pour renouvellement et reconstitution de la forêt domaniale, tout en préservant la prévision de 1 M€ de bénéfice net.

Par rapport au budget modifié, le présent rapport détaille les moyens mis en œuvre pour atteindre cet équilibre et comment il s'est construit. Il analyse le compte d'exploitation ainsi que la structure financière de l'ONF au 31 décembre 2006.

Ce rapport vient en complément du compte financier présenté par l'Agent Comptable Principal.

1. LES RÉSULTATS EN COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

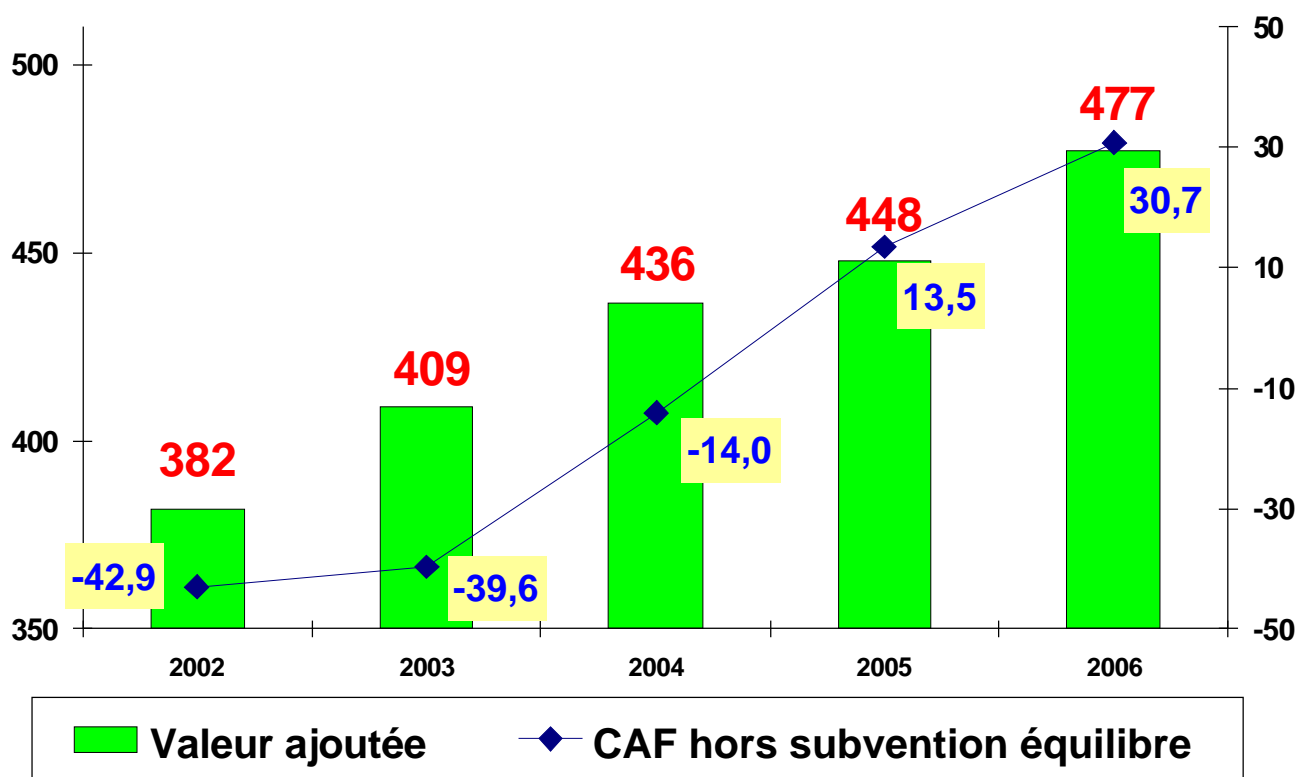
1.1. LE REDRESSEMENT DEPUIS 2002

Avec un résultat net de 1,315 M€ l'ONF dégage un bénéfice légèrement supérieur aux prévisions.

Par rapport aux pertes nettes de 86,3 M€ en 2002 (hors subvention d'équilibre et reprise de la provision pour variation de conjoncture), ce redressement a été permis par une progression de 95 M€ de la valeur ajoutée dégagée par l'office en 4 ans¹. De ce fait, la capacité d'autofinancement, négative en 2002 à - 43 M€, progresse de 74 M€ pour atteindre 31 M€ en 2006.

¹ Pour comparer les années 2002 à 2006, un retraitement a été effectué : la méthode comptable d'immobilisation des travaux forestiers et de provisionnement pour renouvellement de la forêt domaniale, introduite en 2006, a été simulée pour les années précédentes, à hauteur des 17 M€ correspondant à la moyenne triennale. L'annexe 10 détaille cette simulation.

Graphique n°1 : évolution 2002-2006 des résultats (en M€)



1.2. LES PARAMETRES DE LA HAUSSE DU RÉSULTAT

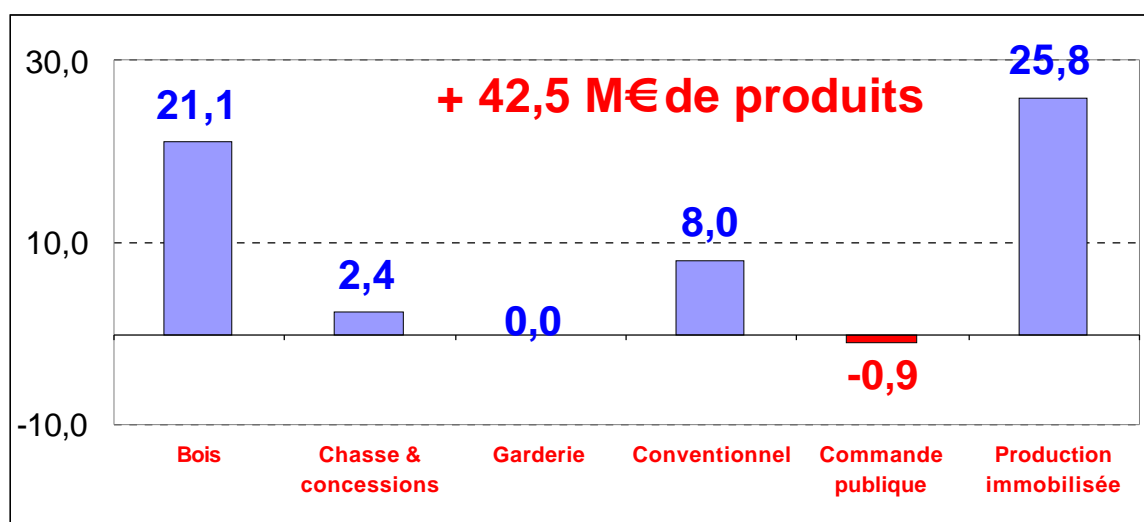
Tableau n° 1: principaux produits et charges

en millions d'euros	2005	2006	Ecart 2006/2005	
Résultat net	0,14	1,31	1,18	NS
Produits	603,4	645,9	42,5	7,0%
Bois	180,2	201,3	21,1	11,7%
Chasse & concessions	51,5	53,9	2,4	4,6%
Garderie	137,9	137,8	0,0	0,0%
Conventionnel	145,5	153,5	8,0	5,5%
Commande publique	53,0	52,0	-0,9	-1,8%
Production immobilisée		25,8	25,8	NS
Divers	35,4	21,6	-13,8	-39,0%
Charges	603,3	644,6	41,3	6,9%
Achats & Sous-traitance	124,0	138,5	14,5	11,7%
Impôts & taxes	40,9	40,3	-0,6	-1,4%
Salaires	409,7	416,7	7,0	1,7%
Amortissements	17,4	18,6	1,3	7,2%
Provision p/ renouvellement		17,0	17,0	NS
Divers	11,3	13,4	2,1	18,5%

Entre 2005 et 2006, la hausse globale de 7 % des produits (+ 42,5 M€) repose sur une forte hausse des ventes de bois (+ 21,1 M€ soit + 11,7 %), une évolution plus mesurée de la chasse et des concessions domaniales (+ 2,4 M€ soit + 4,6 %) et une bonne dynamique des activités conventionnelles principalement due à l'expansion des missions d'entrepreneur (+ 8,0 M€, soit + 5,5 %), alors que la garderie des forêts stagne en raison du gel d'une partie du versement compensateur (1,4 M€ HT) et ce, malgré la hausse des frais de garderie.

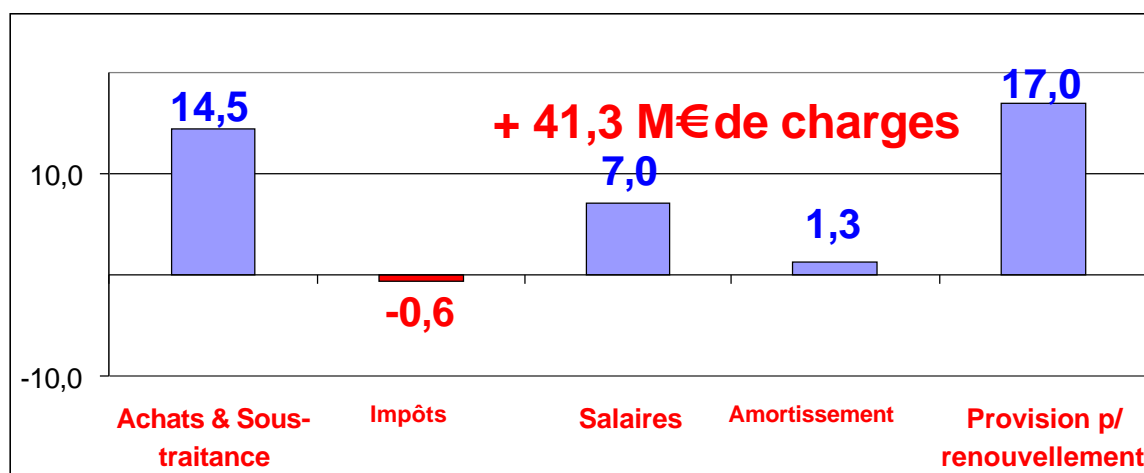
Les stocks et surtout la production immobilisée ont progressé en raison des changements de méthode de comptabilisation. Ainsi, les stocks de bois façonné sont désormais inscrits au bilan pour 1,6 M€, ce qui devenait indispensable pour prendre en compte l'évolution des modes de vente. De même, les travaux d'investissement en forêt domaniale sont désormais immobilisés, conformément aux instructions du Ministre délégué au Budget et aux résolutions du Conseil d'administration. Cette immobilisation s'élève à 25,8 M€ pour l'exercice 2006, dont 16,9 M€ de travaux de régénération et 8,8 M€ de travaux d'infrastructure, alors que ces travaux étaient auparavant maintenus en charges sur l'exercice (17,2 M€ en 2005).

Graphique n°2 : 2005-2006, la hausse des produits par nature (en M€)



Les charges d'exploitation sont en hausse (+ 41,3 M€ soit + 6,9 %), en raison de l'accroissement des travaux en forêt et de la nouvelle dotation à la provision pour renouvellement des forêts. Cet effort se traduit dans les achats et la sous-traitance (+ 14,5 M€). Par ailleurs, l'exercice 2006 est aussi marqué par l'augmentation de la masse salariale (+ 7 M€; + 1,7 %) et des charges d'amortissement (+ 1,3 M€, soit + 7 %).

Graphique n°3 : 2005-2006, la hausse des charges par nature (en M€)



1.3. LES PRINCIPAUX SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Les soldes de gestion traduisent également les paramètres du redressement de l'office depuis 2002 et la consolidation de ses grands équilibres financiers.

Tableau n°2 : 2005-2006, principaux soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Soldes intermédiaires de gestion	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	Évolution 2006/2005	
Chiffre d'affaires	450,9	489,1	510,6	520,3	553,2	33,0	6,3%
Valeur ajoutée	315,5	354,8	375,9	395,1	442,8	47,7	12,1%
Valeur ajoutée "contrat"	381,8	409,2	436,5	447,8	476,9	29,1	6,5%
Excédent brut d'exploitation	-4,8	18,9	13,6	-3,0	37,3	40,3	NS
EBE hors subvention exceptionnelle	-79,8	-41,1	-11,4	-3,0	37,3	40,3	NS
Résultat d'exploitation	-30,1	-2,8	-2,1	-8,7	-0,7	7,9	-91,4%
Résultat d'exploitation hors subvention exceptionnelle	-105,1	-62,8	-27,1	-8,7	-0,7	7,9	-91,4%
Résultat financier	1,6	-0,1	0,8	-0,2	-1,2	-0,9	367,5%
Résultat exceptionnel	18,5	3,1	1,6	9,1	3,4	-5,7	-62,7%
Résultat net	-10,1	0,2	0,3	0,1	1,3	1,2	846,4%
Résultat net hors subvention exceptionnelle	-85,1	-59,8	-24,7	0,14	1,31	1,18	846,4%

Par rapport à 2005, le **chiffre d'affaires** de l'ONF a progressé de 33 M€(+ 6,3 %) à 553,2 M€; les deux tiers de cette progression s'expliquent par les ventes de bois.

La **valeur ajoutée** (CA + variation de stocks – charges externes) a été fortement impactée par l'immobilisation des travaux forestiers. Le montant de cette immobilisation est de 25,8 M€ en 2006 et aurait été de 17,2 M€ en 2005 si cette méthode comptable avait été mise en œuvre. La valeur ajoutée progresse de 47,7 M€ soit + 12,1 %.

En application du contrat État-ONF 2007-2011, la mesure de la performance financière de l'office s'appuiera sur une valeur ajoutée « contrat » qui prend en compte les contributions publiques aux missions de l'office (les subventions d'exploitation pour prestations rendues, hors contribution du FAFSEA assimilable à un remboursement de frais de formation professionnelle). L'amélioration est alors de 29,1 M€ à méthode comptable comparable (cf. annexe 10). Cette valeur ajoutée « contrat » doit être comparée à la masse salariale : le ratio « VA / masse salariale » progresse sensiblement de 109,3 % en 2005 à 114,5 % en 2006.

L'**excédent brut d'exploitation**² augmente fortement de - 3 M€ à 37,3 M€, conséquence de la hausse des ventes de bois et de l'immobilisation des travaux en forêt domaniale.

Le **résultat d'exploitation**³ passe de - 8,7 M€ à - 0,7 M€ : les charges d'exploitation de l'office sont pratiquement couvertes par son activité courante, ce qui caractérise une situation économique assainie malgré la baisse du versement compensateur de 1,4 M€ par rapport à 2005.

Le **résultat financier** se dégrade de 0,9 M€ : c'est la conséquence de la détérioration de la trésorerie, qui génère plus de frais financiers et de la quasi disparition des produits de placement.

² EBE = valeur ajoutée augmentée des subventions d'exploitation, diminuée des charges salariales, des impôts et taxes.

³ Résultat exploitation = EBE – amortissements - variation des provisions d'exploitation.

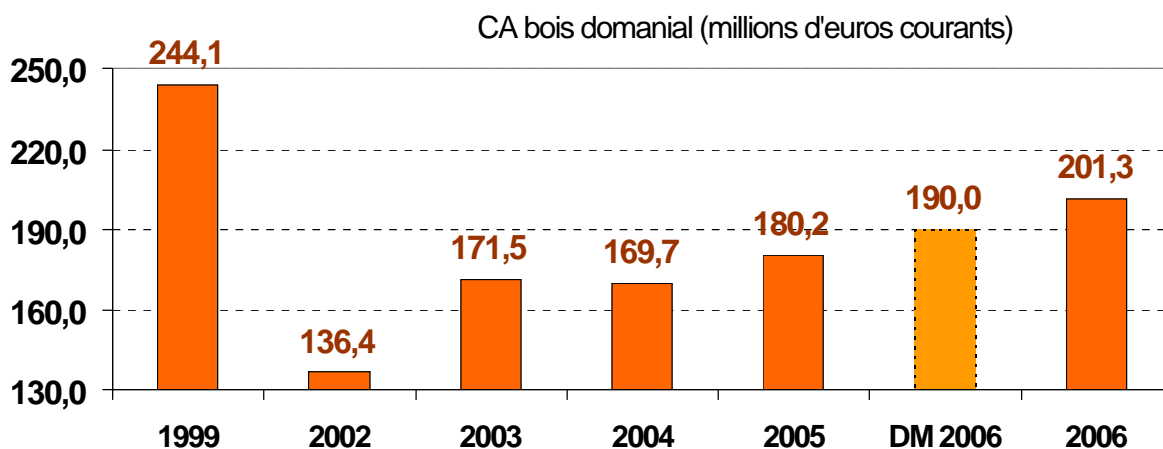
Le **résultat exceptionnel** se dégrade en raison de la disparition des dégrèvements sur impôts fonciers à la suite de la sécheresse de 2003. Les cessions d'actifs immobiliers diminuent légèrement à 4,3 M€ au lieu de 4,9 M€ en 2005 (soit 3,8 M€ de plus values sur cessions). Enfin, il faut souligner la constitution d'une provision exceptionnelle de 1,0 M€ pour reconstitution des forêts domaniales.

La combinaison des résultats (exploitation + financier + exceptionnel) conduit au résultat net de 1,31 M€ en forte progression par rapport à 2005 (0,14 M€).

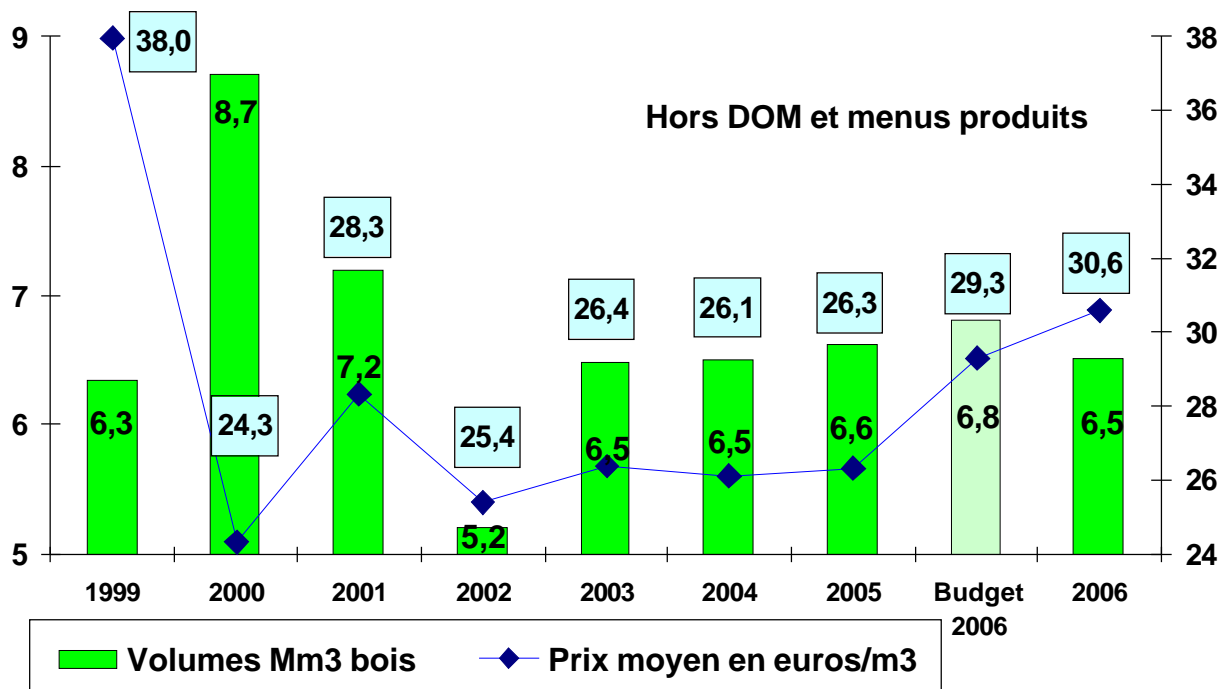
1.4. LES PRODUITS (645,9 M€)

1.4.1 LES RECETTES DE BOIS DOMANIAUX (201,3 M€)

Graphique n°4 : les ventes de bois domaniales 1999 à 2006



Graphique n°5 : les ventes de bois domaniales, volumes et prix moyens



Le chiffre d'affaires bois progresse de 21,1 M€(+ 11,7 %), pour un volume vendu de 6,52 Mm³ en baisse de 1,6 % par rapport à 2005. Le prix moyen ressort à 30,6 €/m³, en hausse de 17 % par rapport à 2005. Cette évolution est particulièrement marquée pour le chêne, ce qui prolonge la tendance déjà observée l'année dernière, mais aussi pour le hêtre dans les catégories de diamètre 30-35 et 25 et moins. Le phénomène est identique mais moins marqué pour les résineux, dont les résultats cachent de fortes disparités entre massifs. La demande étant forte, le déstockage des invendus a été particulièrement important, surtout pour le hêtre.

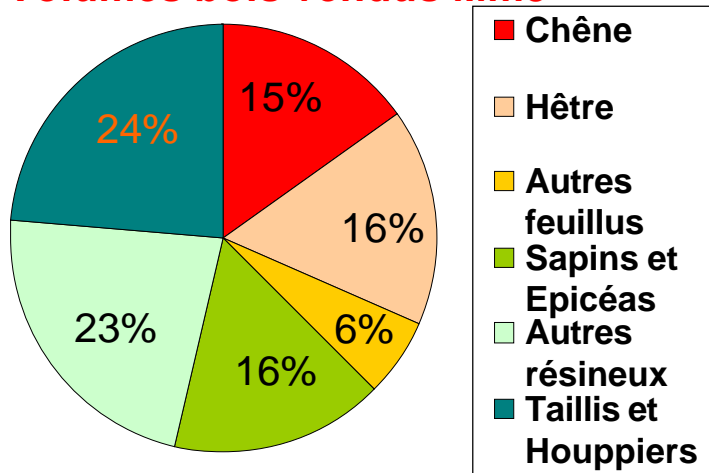
Tableau n°3 : évolution en volume et valeur des ventes de bois par essence en forêts domaniales (hors DOM et menus produits) et communales

VENTES DE BOIS 2006 PAR ESSENCES EN FORETS DOMANIALES+ COMMUNALES

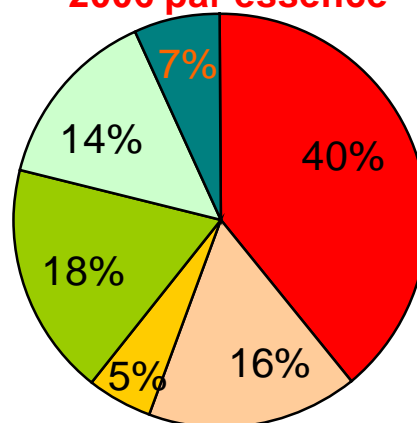
Domanial + Communal	2005		2006		Variation	
	Volume de bois en 000 m3	Chiffre d'affaires (M€)	Volume de bois en 000 m3	Chiffre d'affaires (M€)	Volume	CA
Chêne	1 904,5	128,4	1 739,6	140,7	-8,7%	9,6%
Hêtre	1 710,5	46,0	1 891,2	61,5	10,6%	33,8%
Autres feuillus	786,0	17,9	791,9	22,7	0,8%	27,3%
Sapins et Epicéas	3 338,0	99,8	3 274,9	114,3	-1,9%	14,6%
Autres résineux	3 003,4	46,1	3 036,6	55,3	1,1%	20,0%
Taillis et Houppiers	2 469,8	15,9	2 631,0	22,2	6,5%	39,3%
Total	13 212,2	354,0	13 365,2	416,7	1,2%	17,7%
<i>dont bois domaniaux</i>	<i>6 622,7</i>	<i>173,3</i>	<i>6 516,5</i>	<i>199,5</i>	<i>-1,6%</i>	<i>15,1%</i>
<i>dont bois communaux</i>	<i>6 589,5</i>	<i>180,7</i>	<i>6 848,7</i>	<i>217,2</i>	<i>3,9%</i>	<i>20,2%</i>

Graphique n°6 : répartition par essence des ventes de bois domaniales 2006

Volumes bois vendus Mm3



Répartition du CA bois 2006 par essence



Globalement, l'ONF a vendu en 2006, pour son compte ou celui des collectivités propriétaires, près de 13,4 Mm³ de bois pour un chiffre d'affaires de 417 M€, hors menus produits et ventes des DOM. Ces ventes ont progressé de 1,2 % en volume par rapport à 2005 et 18 % en valeur. Pour les seules forêts domaniales, le chêne représente toujours l'essence principale (15 % des volumes et 40 % du CA), la remontée du hêtre (à 16 % en volume et valeur) étant significative.

1.4.2. LES RECETTES DE CHASSE ET DES CONCESSIONS DOMANIALES (53,8 M€)

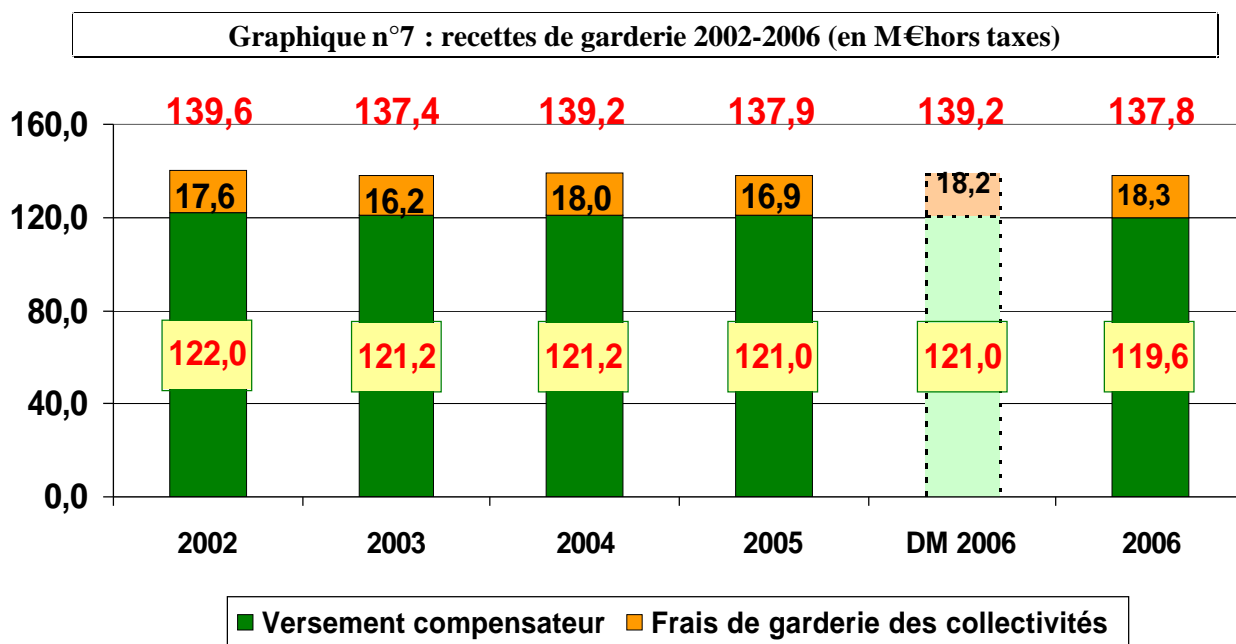
Après la forte hausse constatée en 2004 du fait des nouveaux baux de chasse signés pour 12 ans, les recettes chasse évoluent de + 1,5 M€(soit + 3,8 %) conformément aux clauses de révision des prix des baux.

La politique active de revalorisation des concessions en forêts domaniales (campings, installations téléphoniques ou électriques,...) se traduit par la poursuite de la hausse des recettes correspondantes (+ 0,9 M€ soit + 7,3%).

1.4.3. LES RECETTES DE LA GARDERIE (137,8 M€)

Le **versement compensateur** encaissé (119,6 M€ hors taxes) est légèrement inférieur au chiffre inscrit au budget. En effet, un gel budgétaire résiduel de 1,2 % (contre 5 % initialement prévus) a été appliqué par le ministère de l'agriculture et de la pêche. Les **frais de garderie** facturés aux communes ont progressé de 1,4 M€ à 18,3 M€, conséquence mécanique de la progression de leurs recettes issues des ventes de bois 2005.

Globalement, sur la période 2002-2006, les recettes de garderie ont été stabilisées en euros courants.

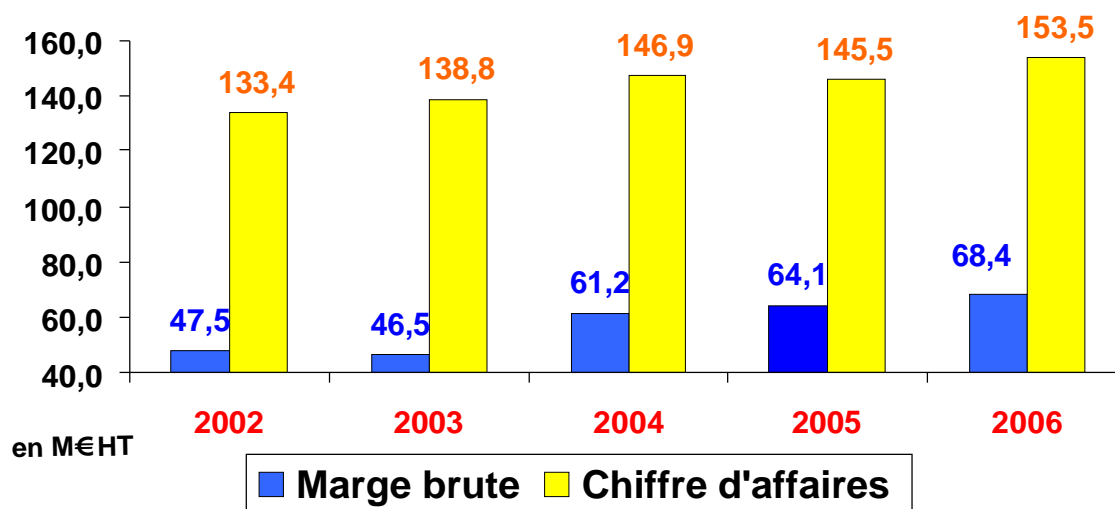


1.4.4. LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONVENTIONNEL (153,5 M€)

Tableau n°4 et graphique n°8 : l'activité conventionnelle par métier

en millions d'euros hors taxes	2002	2003	2004	2005	2006	Évol 2006/05	
Marge brute	47,5	46,5	61,2	64,1	68,4	4,2	6,9%
Chiffre d'affaires	133,4	138,8	146,9	145,5	153,5	8,0	5,5%
Missions d'entrepreneur	93,76	92,73	96,20	92,57	102,89	10,32	10,7%
Expertise	26,58	30,45	34,23	37,94	35,50	-2,44	-7,1%
Maîtrise d'œuvre	5,44	7,58	9,05	8,05	8,32	0,27	2,9%
Autres (graines, licences chasse, produits fabriqués)	7,62	8,01	7,40	6,94	6,81	-0,13	-1,8%

**Marge brute calculée sur l'ensemble des ressources conventionnelles (CA + contributions publiques)
2006 : chiffre provisoire**



Progression des activités après la stagnation de 2005

Les activités de prestations de service de l'ONF, y compris les missions d'intérêt général, représentent un chiffre d'affaires de 153,5 M€ soit 28 % du chiffre d'affaires total de l'office. L'année 2006 est marquée par une reprise de la progression de cette activité de 5,5 %, après une stagnation en 2005.

Ce sont les prestations de travaux qui tirent l'activité (102,9 M€ soit + 10,7 %), tant en forêt des collectivités que dans les autres domaines. En croissance depuis 2002 et malgré une année 2005 en retrait, la maîtrise d'œuvre affiche à nouveau une progression de 3 % à 8,3 M€. En revanche, l'activité d'études et d'expertises subit la baisse de l'appui aux collectivités dans la gestion des dégâts provoqués par la tempête de 1999, et le chiffre d'affaires est en retrait de 7 % à 35,5 M€, malgré sa bonne tenue dans les autres domaines (Arbre Conseil, Eau, Paysage,...).

Au delà de la répartition par métiers, ce chiffre d'affaires se détaille par catégories de clients :

Travaux patrimoniaux en forêt des collectivités

Ces activités, pour lesquelles l'Office intervient en tant qu'entrepreneur, expert ou maître d'œuvre, ont engendré en 2006 un chiffre d'affaires de 62,2 M€

Dans le prolongement de la signature par la FNCOFOR du contrat Etat-ONF pour 2007-2011, l'ONF et la FNCOFOR ont décidé, à l'occasion des « Entretien de la Forêt Communale » de septembre 2006, la mise en place d'un comité « travaux » compétent pour traiter des travaux réalisés en forêt communale. Ce comité s'est fixé comme ambition d'identifier les voies et moyens susceptibles de contribuer à la maîtrise du coût des prestations patrimoniales de l'ONF aux communes et d'adapter l'offre de services, conformément aux termes du contrat Etat-ONF.

Des prestations de service pour protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel

Le chiffre d'affaires des prestations au service de la protection, de la gestion et de la valorisation du patrimoine naturel s'est élevé à 54,4 M€, soit une progression de 4,8 % par rapport à 2005. Les « Loisirs Nature » représentent une part essentielle de l'activité avec un chiffre d'affaires de 9,7 M€ (hors mobilier bois). Les prestations liées à la prévention des risques (incendie, avalanches, éboulements...) ont dégagé un produit de 6,4 M€ et « l'Arbre Conseil » marque une progression par rapport à 2005 pour atteindre 6,7 M€

Les missions d'intérêt général

Le chiffre d'affaires de ces missions se maintient à 17 M€ (hors Domaines présidentiels) sur financements du ministère de l'agriculture et de la pêche. Ces conventions concernent :

- la prévention des risques naturels en zone de montagne pour 6,7 M€ Le service de Restauration des terrains en montagne (RTM) a poursuivi ses activités pour la gestion de 380.000 ha de terrains de montagne à risques et a aussi apporté un appui aux collectivités locales (expertises, programmation de travaux, assistance technique) ;
- la prévention des risques incendies de forêt pour 8 M€ en légère augmentation par rapport à 2005 (+ 0,7 M€) ;
- la protection et la stabilisation des dunes s’est maintenue à 0,5 M€;
- les diverses missions d’intérêt général dans les départements d’Outre-Mer se sont également maintenues à 1,2 M€

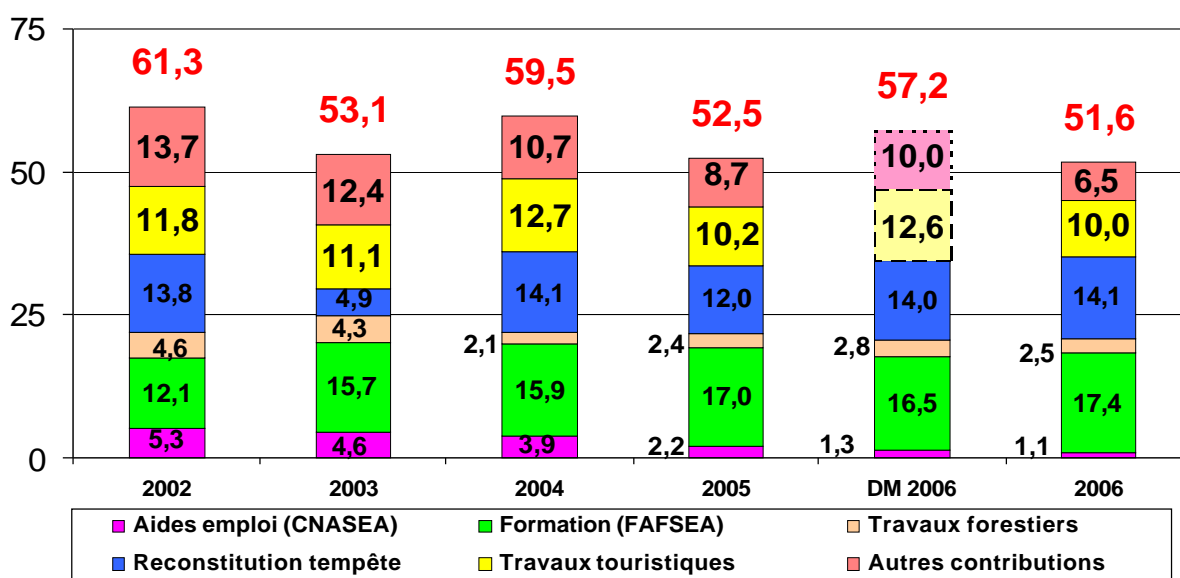
1.4.5. CONTRIBUTIONS PUBLIQUES (51,6 M€) ET AUTRES PRODUITS (35 M€)

Les **contributions publiques** (subventions d’exploitation) sont en légère baisse (- 0,9 M€; soit - 1,7 %). Les aides à l’emploi diminuent rapidement - 1,1 M€ soit – 49,6 %, en particulier du fait du basculement des bénéficiaires des Contrats d’Avenir vers des associations, l’office n’assurant plus que l’encadrement. Cette action en faveur de l’emploi n’apparaît donc plus directement dans les comptes de l’office.

Le programme de reconstitution des forêts domaniales après tempête se monte à 14,1 M€(+ 2,1 M€2005) : l’accélération des travaux s’explique par l’arrivée à échéance de la convention 2002 et par la prise en charge régionale des facturations des dossiers, débutée en 2005.

Tableau n°5 et graphique n°9 : évolution des contributions publiques

en millions d'euros	2002	2003	2004	2005	DM 2006	2006	Évol 2006/05	
Aides emploi (CNASEA)	5,3	4,6	3,9	2,2	1,3	1,1	-1,1	-49,6%
Formation (FAFSEA)	12,1	15,7	15,9	17,0	16,5	17,4	0,5	2,8%
Travaux forestiers	4,6	4,3	2,1	2,4	2,8	2,5	0,1	5,8%
Reconstitution tempête	13,8	4,9	14,1	12,0	14,0	14,1	2,1	17,2%
Travaux touristiques	11,8	11,1	12,7	10,2	12,6	10,0	-0,2	-2,2%
Autres contributions	13,7	12,4	10,7	8,7	10,0	6,5	-2,2	-25,6%
Total subventions	61,3	53,1	59,5	52,5	57,2	51,6	-0,9	-1,7%



Au titre des autres produits, les **dégrèvements partiels sur impôts fonciers**, décidés par le ministère des finances à la suite des intempéries des étés 2003 et 2004 en faveur de l'ensemble des forêts françaises, ont permis à l'ONF d'être remboursé de 5,5 M€ en 2005 ; le solde remboursé en 2006 n'était plus que de 1,9 M€

Quelques opérations exceptionnelles de **cessions d'actifs** (Bordeaux : 1,7 M€ Perpignan : 0,3 M€..) et la poursuite de l'adaptation du parc immobilier de l'ONF se sont traduites par 4,3 M€ de recettes encaissées, soit une plus value nette de 3,8 M€ Le détail des opérations immobilières est repris en annexe 9.

Les **reprises de provisions** d'exploitation réalisées en 2005 (propre assureur, travaux suite à sinistre, charges sur congés payés, contentieux, rémunération des TPG...) n'étaient pas récurrentes. Par rapport au total de 15,8 M€ en 2005, ces reprises se limitent à 2,3 M€ en 2006.

1.5. LES CHARGES (644,6 M€)

Par rapport à 2005, les charges ont augmenté de 41,3 M€ (+ 7%).

1.5.1 LA MASSE SALARIALE (416,7 M€)

Tableau n°6 : 2002-2006, ventilation de la masse salariale par catégorie de personnel

en millions d'euros	2002	2003	2004	2005	budget 2006 modifié	2006	Ecart 2006/2005	
Fonctionnaires	290,7	290,8	291,1	294,0	302,4	298,8	4,9	1,7%
Ouvriers et tuilés	104,9	97,3	96,1	95,7	96,6	97,0	1,3	1,4%
Autres	11,6	22,1	20,8	20,0	17,5	20,8	0,8	4,0%
Total masse salariale	407,2	410,2	408,0	409,7	416,5	416,7	7,0	1,7%

Graphique n°10 : 2002-2006, masse salariale par catégorie

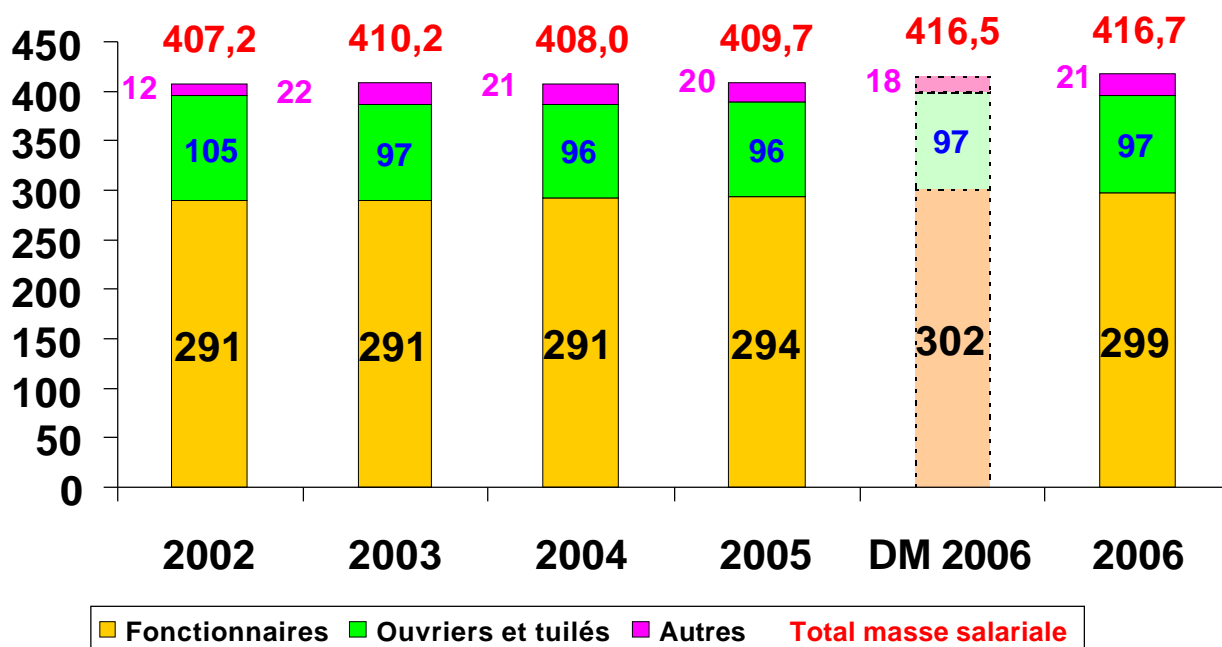


Tableau n°7 : 2004-2006, ventilation des effectifs par catégorie de personnel

EFFECTIFS ETP MOYENS ANNUELS	ETP 2005	Budget 2006 modifié(*)	ETP 2006	Ecart 2006/ 2005	
Personnel fonctionnaire	6 799	6 775	6 704	-95	-1,4%
Personnel ouvriers forestiers	3 039	2 904	3 009	-30	-1,0%
Personnels emplois tuilés	109	114	114	5	4,5%
Autres personnels	571	576	550	-21	-3,7%
Emplois jeunes	39	20	12	-27	-70,3%
TOTAL	10 558	10 389	10 389	-169	-1,6%

(*) : retraitement des CEC/APFM et FORSAP anciennement en ouvriers maintenant répertoriés en autres personnels

L'évolution des effectifs est conforme à celle prévue au budget de 2006 : - 1,6 %, dont - 1,4 % pour le personnel fonctionnaire, - 1 % pour le personnel ouvrier et - 8 % pour les autres personnels et les emplois jeunes.

Parallèlement, les dépenses de personnel ont progressé de 7,0 M€ (+ 1,7 %), atteignant 416,7 M€ pour 416,5 M€ prévus au budget 2006 (cf. annexe 4).

L'essentiel de cette croissance (+ 4,9 M€) concerne en premier lieu les personnels fonctionnaires et assimilés et s'accompagne de la mise en place statutaire du corps des techniciens opérationnels et des cadres techniques. Les hausses de salaires (+ 1,7 M€, soit + 1,1 %) se sont combinées à une mise à niveau des primes (+ 2,6 M€; + 4,8 %) et des charges patronales (+ 0,6 M€).

De son côté, les ouvriers et les emplois tuilés enregistrent une hausse de + 1,3 M€, dans le cadre d'un cadrage salarial de + 1,7 %.

1.5.2 LES CHARGES EXTERNES (138,5 M€)

L'augmentation de ce poste (+ 14,5 M€; + 11,7 %) résulte essentiellement de l'accroissement de la sous-traitance en forêt domaniale (+ 11,5 M€), en parallèle avec la hausse globale des travaux forestiers due en grande partie à une relance des travaux d'investissements.

Les études, notamment les analyses et prestations informatiques augmentent de 1,5 M€ en liaison avec la mise en place du progiciel de gestion intégré SAP. Les achats sont stabilisés à 32,7 M€ en 2006, contre 32,9 M€ en 2005, malgré la hausse importante des carburants et ce, grâce à la poursuite des efforts de formalisation du processus achat et des mises en concurrence. Ainsi le récapitulatif des marchés publics supérieurs à 90 k€ (cf. annexe 5) montre l'importance de ces marchés formalisés (10,3 M€ pour 16 marchés).

1.5.3 IMPÔTS ET TAXES (40,3 M€)

Ce poste est en légère baisse par rapport à 2005 à 40,3 M€ contre 40,9 M€ en 2005, malgré la nouvelle contribution volontaire obligatoire (CVO) au profit de l'interprofession France-Bois-Forêt comptabilisée pour 1,4 M€. Cette contraction résulte de l'abattement de 20 % sur la part communale des impôts fonciers (- 1,9 M€) accordée à l'ensemble des surfaces agricoles et forestières. Les évolutions des autres postes se compensent globalement (formation professionnelle versée au FAFSEA pour 17,9 M€, TVA non récupérable, taxe d'apprentissage, impôts sur les charges salariales, taxes sur les véhicules,...).

1.5.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, AUTRES CHARGES **(49,1 M€)**

La **dotation aux amortissements propres ONF** (+ 1,3 M€ à 18,6 M€; + 1,2 %) reflète la reprise des investissements à court cycle d'amortissement (parc automobile et surtout informatique).

Les **dotations aux provisions d'exploitation** sont ramenées à 1 M€ contre 1,6 M€ en 2005 (hors provision pour renouvellement) traduisant une meilleure maîtrise des créances irrécouvrables et des risques de contentieux, tant avec les clients qu'avec le personnel.

Pour compléter le dispositif d'immobilisation des travaux en forêt, l'office a été autorisé à constituer une provision pour renouvellement de la forêt domaniale qui est fixée à 17 M€ correspondant au montant moyen des investissements en forêt en 2003-2005. De plus, l'ONF a été autorisé à constituer une provision exceptionnelle pour reconstitution des forêts, dont la dotation a été fixée à 1,0 M€ pour l'exercice 2006.

Enfin, conformément aux prévisions, le coût pour l'année 2006 du programme de **cessation anticipée d'activité des ouvriers** est de 1,7 M€. Ce programme, ouvert en 2004, doit se prolonger jusqu'en 2010.

2. LES TRAVAUX EN FORET DOMANIALE : un effort exceptionnel

Après 4 années où les travaux en forêt avaient été réduits pour contribuer au redressement de l'office, le changement de méthode comptable a rendu possible une reprise significative des travaux en forêt domaniale à 64,2 M€ soit 11 % de plus qu'en 2005. Un programme exceptionnel d'investissements forestiers de 9 M€ décidé en avril 2006 et réalisé dans les territoires en fonction des priorités d'exploitation sylvicole, explique cette croissance.

La reconstitution des forêts après les tempêtes de 1999 : cinq programmes en cours

Les surfaces à reconstituer s'étendent sur 40 000 ha en forêts domaniales. Les travaux correspondants, cofinancés par l'État et l'Union européenne, ont fait l'objet de conventions pluriannuelles. Cinq conventions sont actuellement en cours pour un montant total de 72 M€; 30 % sont consacrés à la remise en état des parcelles, 60 % aux opérations de reconstitution proprement dites (régénération naturelle ou plantation), et le solde à la réfection des routes forestières.

Travaux dans les peuplements

Les surfaces des plantations forestières, tant feuillues que résineuses, se sont élevées à 4 429 ha, en augmentation de 15,6 % par rapport à 2005. Les dégagements (hauteur \leq 3 m) des régénérations naturelles et des plantations ont concerné pour leur part sur une surface de 31 118 ha, soit une progression de 4,2 % par rapport à 2005.

Les travaux d'investissement dans les peuplements forestiers ont donc bien repris en 2006, après la décroissance constatée entre 2001 et 2005.

En revanche, les travaux d'entretien aux peuplements correspondant aux nettoyages, aux dépressages et aux dégagements ($H \geq$ 3 m), n'ont concerné que 12 111 ha en 2006, en diminution de 12,7 % par rapport à 2005.

Travaux sur les infrastructures

Les constructions de routes (en terrain naturel, empierrées ou revêtues) ont porté sur 149 km, en progression de 239 % par rapport à 2005. La réalisation en 2006 d'un programme exceptionnel de travaux d'investissement productif explique cette évolution très sensible.

Le tableau suivant détaille les travaux prévus et réalisés en 2006 dans le cadre du programme exceptionnel :

	Unité	prévu	réalisé
Construction de pistes	Km	74	45
Construction de routes en terrain naturel	Km	26	20
Empierrement de routes en terrain naturel	Km	371	66
Construction de routes empierrées	Km	66	44
Construction de place de dépôt	pièce	259	267

Un effort important a donc été consenti en 2006 pour conforter et développer à bon escient le patrimoine domanial des routes forestières. Les priorités en matière de travaux d'investissement sur les infrastructures ont ainsi été définies en lien étroit avec la mobilisation attendue des bois. Ce sont les travaux d'empierrement qui ont représenté la majeure partie de ces investissements.

3. LA STRUCTURE FINANCIÈRE DE L'ONF

3.1 LE BILAN FONCTIONNEL : des évolutions marquées par l'inscription des forêts domaniales et les travaux forestiers

Tableau n°8 : 2003-2006, le bilan fonctionnel

	2003	2004	2005	Budget modifié 2006	2006	Evolution 2006/2005
Capitaux Propres	126,2	125,9	125,5	126,5	9 528,8	9 403,3
<i>dont immobilisation Forêts domaniales</i>					9 384,7	
Provisions p/r risques & charges	30,2	24,0	14,9	31,8	12,3	- 2,6
Capitaux Propres & Provisions	156,4	149,9	140,4	158,3	9 541,1	9 400,7
Emprunts et dettes	35,4	0,2	0,2	0,0	0,2	- 0,1
Actif Net immobilisé	106,3	106,0	113,7	153,7	9 528,8	9 415,0
<i>dont immobilisation Forêts domaniales</i>					9 384,7	
Fonds de roulement	85,5	44,2	26,9	4,6	12,5	- 14,4
Besoin en fonds de roulement	140,1	115,9	113,7	105,9	120,9	7,2
Trésorerie nette	- 54,7	- 71,6	- 86,8	- 101,3	- 108,4	- 21,6

L'inscription des forêts au bilan de l'ONF

Les forêts domaniales ont été inscrites au bilan d'ouverture de l'ONF de l'exercice 2006. Le conseil d'administration du 27 avril 2006 a validé les principes de l'inscription : évaluation forfaitaire pour la forêt de métropole et à l'euro symbolique pour les départements d'outremer ; immobilisation et amortissement des travaux d'investissement sur les jeunes peuplements et les infrastructures.

In fine, les forêts domaniales ainsi inscrites au bilan totalisent **9 245 092 hectares** (dont 1 690 016 ha en métropole) et **9 384 648 947 euros**, soit un montant moindre que celui envisagé initialement en raison de l'exclusion des forêts autres que celles « sous la main » du ministère chargé des forêts ainsi que des règles d'indivisions applicables aux massifs d'Hagenau et d'Eu.

L'amortissement des travaux d'investissement forestier

L'immobilisation et l'amortissement des travaux d'investissement en forêts domaniales ont été décidés en Conseil d'administration le 30 novembre 2006. Les travaux concernés sont définis selon la typologie technique utilisée par l'ONF en suivi de chantier :

- parmi les travaux sylvicoles, sont retenues les interventions nécessaires à l'installation de la régénération et sa croissance jusqu'à la hauteur moyenne de 3 m, soit pendant environ les 15 premières années, y compris en futaie irrégulière ;
- les travaux d'investissement sur les infrastructures concernent toute création ou réfection généralisée, y compris les infrastructures dédiées à la protection contre l'incendie ;
- la création d'équipements cynégétiques ou piscicoles est également classée en investissement.

Au titre de 2006, 25 770 533 € sont immobilisés, dont 66 % en travaux sylvicoles.

Les provisions

La nouvelle méthode de comptabilisation des travaux forestiers (immobilisation et amortissement à compter de 2006 sans reconstitution du passé) génère un accroissement mécanique du résultat net équivalent à la production immobilisée comptabilisée. Conformément au budget 2006 modifié voté par le Conseil d'administration et aux possibilités ouvertes par le ministre du budget, deux provisions sont créées :

- une provision pour renouvellement de la forêt domaniale équivalente au montant moyen des travaux amortissables des années antérieures, soit 17 M€;
- une provision pour reconstitution des forêts domaniales suite à un risque climatique futur. Cette provision facultative est dotée pour la première fois de 1 M€ en 2006.

Les participations

L'office a créé une filiale « ONF Energie » qui a pour vocation l'approvisionnement en plaquettes forestières des chaufferies au bois. Le capital initial de 0,4 M€ a été versé en 2006 et le démarrage de son activité est extrêmement encourageant.

Les créances clients

Malgré l'augmentation des produits, les créances clients sont stabilisées (219 M€ contre 221,5 M€ fin 2005). Elles représentent 132 jours d'activité (CA + subventions d'exploitation), contre 141 jours en 2005, soit une **amélioration de 9,3 %**. Cette évolution a été rendue possible par le déploiement d'un réseau complet d'agences comptables secondaires et le renforcement des recouvrements forcés. Sur ce total, les billets à ordres reçus et non encore échus pour les ventes de bois représentent 91 M€. C'est donc sur le solde de 128 M€ (30 M€ de débiteurs privés et 98 M€ de débiteurs publics) que se concentrent les risques d'impayés. En particulier, les collectivités des DOM accumulent près de 18 M€ d'impayés.

Les comptes fournisseurs

Ils baissent de 8,5 M€ à 26,1 M€ en raison d'un paiement anticipé des factures reçues en fin d'année de façon à faciliter le basculement dans le nouveau système comptable sous SAP. Toutefois, cette diminution est légèrement compensée par la hausse des comptes d'attente (+ 1,6 M€ à 16 M€).

La trésorerie

Elle se dégrade de 21,5 M€ et le découvert bancaire, net des disponibilités, s'élève à 108,4 M€ en clôture.

Le cycle d'exploitation est fortement impacté par les encaissements du versement compensateur (80 % en janvier, 15 % en juillet et 5 % en novembre) et par le versement fin décembre de la contribution de l'office aux pensions civiles des fonctionnaires (48 M€), faisant apparaître un besoin de financement maximal fin décembre, égal au quintuple de la moyenne mensuelle (20,8 M€).

3.2 LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

en milliers d'euros	2004	2005	Budget modifié 2006	2006	écart 2006/2005
Résultat net comptable	- 24 732	139	1 000	1 315	1 176
<i>hors subvention exceptionnelle</i>					-
+ Dotations aux provisions	22 834	19 340	39 771	38 293	18 953
<i>amortissements</i>	17 706	17 366	18 000	18 624	1 258
<i>provisions d'exploitation</i>	4 532	1 621	21 721	18 040	16 419
<i>provisions financières</i>	3	1	-	-	1
<i>provisions exceptionnelles</i>	592	353	50	1 629	1 276
- Reprises de provisions	12 348	18 643	4 923	4 621	- 14 022
<i>reprises d'exploitation</i>	9 310	15 836	4 823	2 263	- 13 573
<i>reprises financières</i>	252	370	-	1	- 369
<i>reprises exceptionnelles</i>	2 786	2 437	100	2 357	- 80
- Quote part de subv virée au résultat	390	488	300	425	- 63
+ valeurs comptables des cessions	797	1 104	1 000	440	- 664
- Prix de vente des cessions	2 319	4 942	3 000	4 273	- 669
Capacité d'autofinancement : CAF	- 16 158	- 3 491	33 548	30 729	34 220

La très forte hausse de la capacité d'autofinancement (CAF) est due à la constitution de la provision pour reconstitution (17 M€) et l'absence de reprise significative de provisions, mouvements qui avaient fortement affecté la CAF en 2005. Grâce à cette progression de 34,2 M€ de la CAF, le taux de couverture des investissements totaux (forestiers et propres) par la CAF atteint 64,4 % en 2006.

3.3 LE TABLEAU DE FINANCEMENT

EMPLOIS en M€	2005	2006	Variation	RESSOURCES en M€	2005	2006	Variation
Investissements propres	24,7	21,9	-2,8	Capacité d'autofinancement CAF	-3,5	30,7	34,2
Investissements en forêt domaniale	0,0	25,8	25,8	Cessions d'actifs	4,9	4,3	-0,7
Remboursements d'emprunts	0,0	0,1	0,0	Subventions d'investissement	0,4	0,4	0,0
Prêts accordés	2,5	2,4	-0,1	Remboursement de prêts & cautions	1,5	0,4	-1,1
Autres	0,2	0,0	-0,2	Prélèvement sur le fonds de roulement	24,1	14,4	-9,7
TOTAL	27,4	50,1	22,7	TOTAL	27,4	50,1	22,7

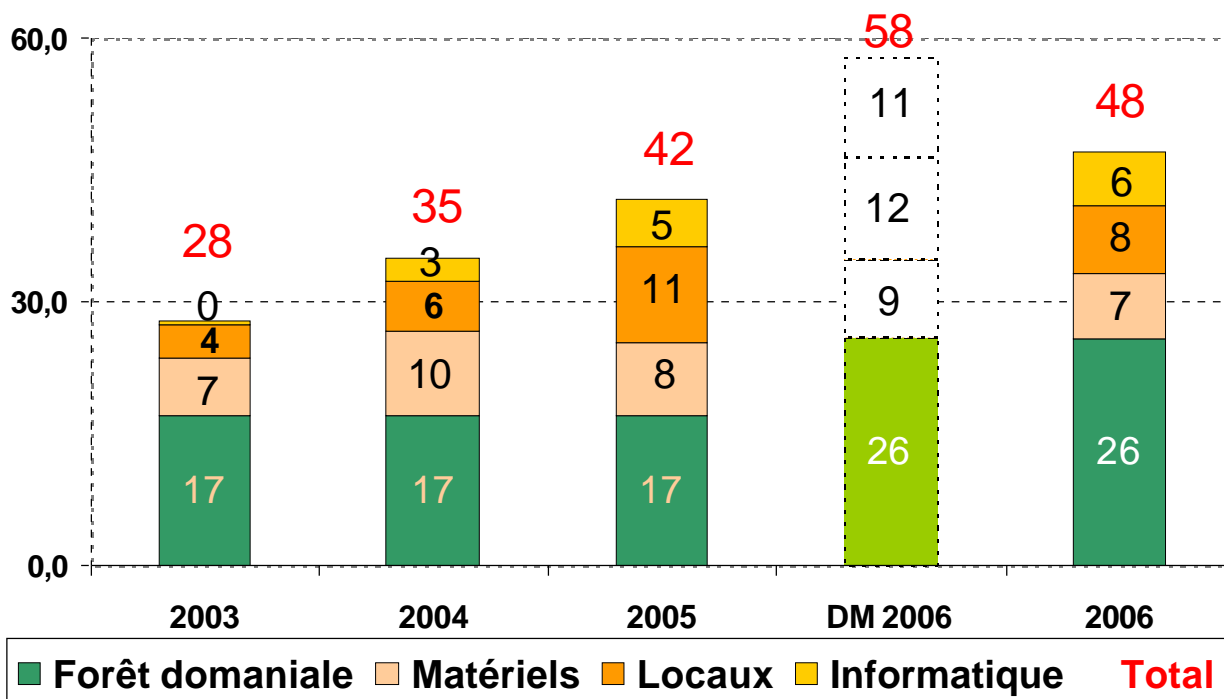
Le tableau de financement au 31 décembre (voir détail en annexe 6) met en évidence une modification de la structure financière due à l'immobilisation des travaux en forêt domaniale : les investissements progressent de 23 M€ et la capacité d'autofinancement de 34,2 M€. Malgré cette évolution, les ressources doivent être complétées par un prélèvement sur le fonds de roulement de 14,4 M€, qui se traduit par une dégradation de la

trésorerie. Ce prélèvement reste inférieur à celui voté par le Conseil d'administration de novembre 2006 (22,4 M€) et à celui effectué en 2005 (24,1 M€).

3.4 LES INVESTISSEMENTS

Tableau n°9 et graphique n°11 : investissements

INVESTISSEMENTS en milliers d'euros	2003	2004	2005	Budget modifié 2006	2006	écart 2006/2005
Investissements physiques propres :	10 990	17 997	24 660	32 040	21 463	- 3 197
Matériel & Véhicules	6 597	9 603	8 194	9 000	7 444	- 750
Informatique	432	2 536	5 416	11 380	6 203	788
Immobilier	3 814	5 820	10 915	11 540	7 698	- 3 217
<i>dont locaux d'habitation</i>	2 083	2 382	2 830	2 190	3 439	610
<i>dont locaux administratif</i>	1 327	2 738	7 515	5 930	3 107	- 4 408
<i>dont locaux techniques</i>	404	700	571	3 420	1 151	581
Action sociale	147	38	136	120	118	- 18
Travaux en forêts domaniales		-	-	26 000	25 771	25 771
ONF Energie		-	-	400	400	400
Investissements totaux	10 990	17 997	24 660	58 440	47 634	22 973
retraitement 2003 - 2005 méthode comptable 2006						
Travaux en forêts domaniales	17 000	17 000	17 200			
Investissements totaux retraités	27 990	34 997	41 860	58 440	47 634	5 773



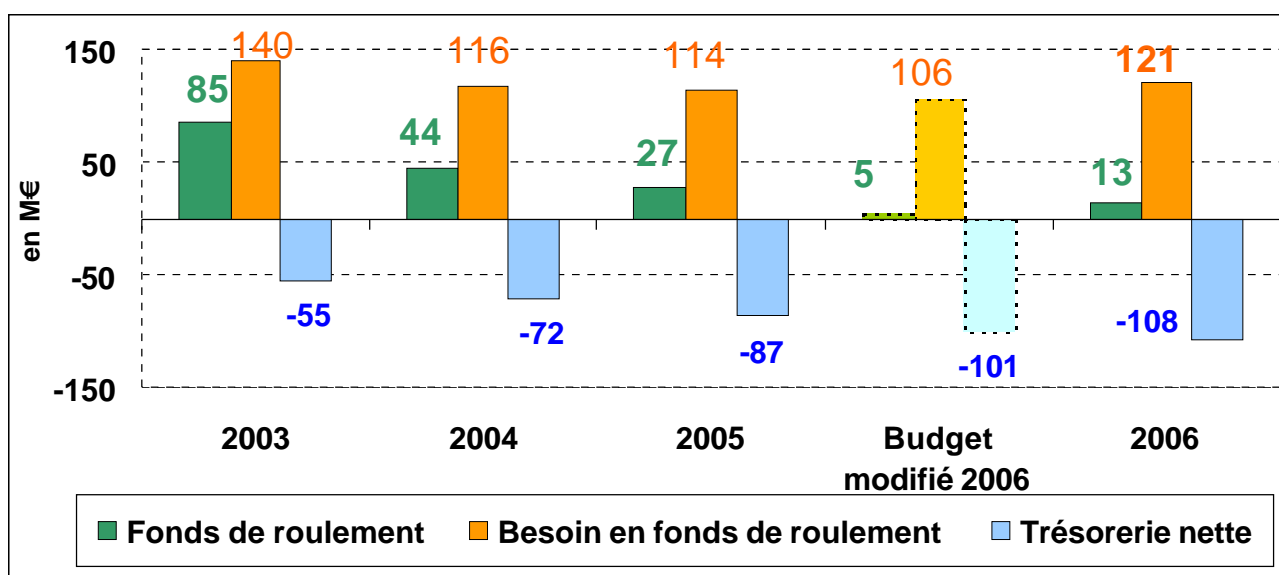
Les investissements informatiques se sont élevés à 6,2 M€ (+ 0,8 M€2005) conformément au plan d'investissement annoncé en 2005. L'effort de modernisation porte sur les domaines comptabilité-finance (progiciel intégré), le traitement des informations géographiques, les outils informatisés de terrain et les plates-formes systèmes et réseaux qui les hébergent.

Les investissements immobiliers sont en baisse de 3,2 M€ Cette diminution concerne les locaux administratifs dont l'opération la plus significative est la fin de la construction du siège de l'ONF à Dijon (architecture bois et chauffage bois). A l'inverse, l'effort de mise aux normes et de rénovation des locaux d'habitation se poursuit : + 0,6 M€, soit + 22 % par rapport à 2005. En trois ans les investissements sur les logements des personnels ont augmenté de 65%, passant de 2,1 M€ à 3,4 M€

Les achats de matériel et de véhicules sont en baisse de 0,75 M€ (- 9 %).

Les investissements en forêt domaniale atteignent 25,8 M€ A nature de travaux identique, ce montant n'aurait été que de 17,2 M€ en 2005 et 17 M€ en moyenne 2003-2005 si cette immobilisation avait été réalisée. La progression est donc de près de 50 %.

3.5 LES ÉVOLUTIONS DU FONDS DE ROULEMENT ET BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT



Le besoin en fonds de roulement progresse légèrement (+ 7,2 M€) conséquence de la forte augmentation du chiffre d'affaires. En revanche, le fonds de roulement poursuit sa diminution, conséquence d'un montant d'investissements supérieur à la capacité d'autofinancement. Cette diminution reste néanmoins plus faible que prévu au budget voté.

Cette double évolution du besoin en fonds de roulement et du fonds de roulement pèse sur la trésorerie au 31 décembre qui se dégrade de 21,6 M€ à - 108,4 M€ Ce montant est proche de celui prévu au budget. La situation de trésorerie en fin d'année, bien que non représentative de la moyenne mensuelle qui s'établissait à - 21 M€ en 2006 soit un besoin net cinq fois plus faible, conduit l'ONF à envisager sa couverture partielle par un emprunt à moyen terme.

* *

*



CTPC du 6 juin 2007

Point 2

**Bilan d'exécution du budget 2006 :
Rapport de gestion**

- Annexe 1 : Résumé du compte de résultat
- Annexe 2 : Détail du compte de résultat
- Annexe 3 : Ventes de bois domaniaux, historique 1966-2006
- Annexe 4 : Masse salariale et évolution des effectifs en ETP
- Annexe 5 : Marchés publics signés en 2006 supérieurs à 0,5 M€
- Annexe 6 : Tableau de financement détaillé
- Annexe 7 : État des crédits limitatifs (code forestier, article R123-6)
- Annexe 8 : Principaux comptes (présentation votée au CA)
- Annexe 9 : Bilan des cessions d'actifs immobiliers
- Annexe 10 : Valeur ajoutée et capacité d'autofinancement